

Carine Herbin

Institut Français de la Vigne et du Vin

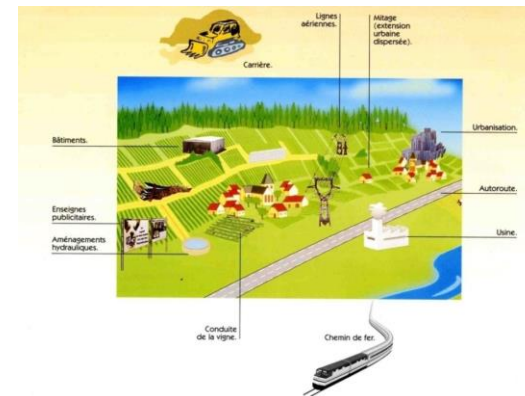


Paysages viticoles & enjeux filière



- DE LA PROTECTION A LA VALORISATION
 - Loi du 21 avril 1906 modifiée par la loi du 2 mai 1930
 - Réglementations spécifiques des zones A.O.C.
 - 1992 : reconnaissance des paysages culturels Patrimoine Mondial de l'UNESCO
 - 1992 : 1^{ère} réforme de la Politique Agricole Commune
 - Loi du 8 janvier 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages

- EVOLUTIONS DES PAYSAGES
 - Banalisation des paysages
 - Simplification des paysages
 - Modification des aménagements coteaux
 - Élimination de structures paysagères (arbres, haies, talus, bosquet ou architecture)
 - Perte de patrimoine et d'identité



- **VERS UNE APPROCHE GLOBALE**

- **Définition du paysage**

« Partie de territoire telle que perçue par les populations dont le caractère résulte de l'action des facteurs naturels et/ou humains et de leur interrelation. »

Convention Européenne du Paysage 2000



- **Définition viticulture durable** (Résolution OIV Vienne CST2004)

- **Définition terroir vitivinicole** (Résolution OIV/VTI 333/2010)



• APPROCHE GLOBALE ET ACTION

– la charte de Fontevraud agit en faveur de la protection, de la gestion et de la valorisation des paysages de la vigne et du vin.



- **Val de Loire** 12 décembre 2003 et inscrit au patrimoine de l'UNESCO
- **Château-Chalon** 4 février 2006
- **Côte méridionale de Beaune** 17 novembre 2006
- **Lavaux** 22 septembre 2007 et inscrit au patrimoine de l'UNESCO
- **Costières de Nîmes** février 2009
- **Brouilly et Côte de Brouilly** avril 2011

- LA CHARTE DE FONTEVRAUD



- reconnaît la qualité des démarches volontaires et concertées des terroirs viticoles
- où tous les acteurs du territoire sont engagés –
- à partir d'un diagnostic agro-paysager et environnemental
- sur un plan d'actions et sa conduite, dans une logique de développement durable.

- **ATOUPS PAYSAGES VITICOLES**
 - Incomparables paysages
 - Image, qualité des produits et du cadre de vie
 - Contribution significative à la richesse nationale
 - Economique et social
 - Supports identitaires
 - Porteurs des enjeux du développement durable

• ENJEUX FILIÈRE

- Reconnaissance, protection, gestion et valorisation
 - Orienter les projets vers des systèmes de production valorisant les ressources du territoire.
 - Conforter les modes de commercialisation des produits en s'appuyant sur l'image des paysages.
 - Améliorer le cadre de vie des viticulteurs et des autres habitants et utilisateurs de l'espace.

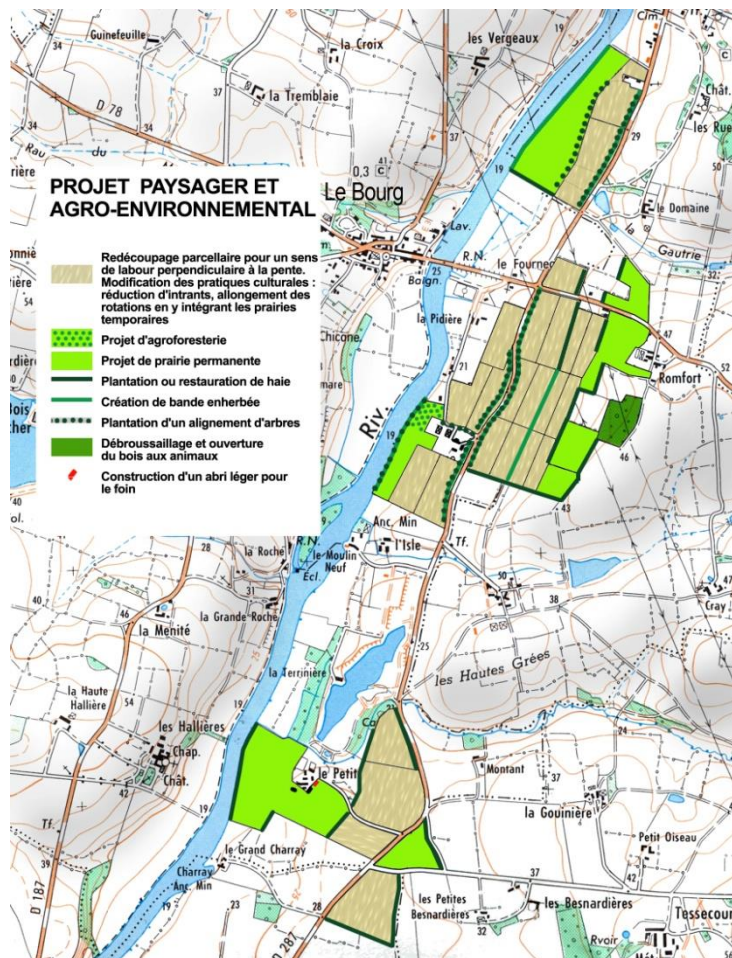
- ENJEUX FILIERE

- Paysage et agro-environnement-écologie

La gestion fine du système de production alliée à la structuration et les motifs du paysage contribuent à :

- la conservation des sols
- au maintien de la qualité des eaux
- et au maintien et développement d'une biodiversité particulière

Les 1ères assises des vins du Sud-Ouest



- ENJEUX FILIERE

- Paysage et aménagement du territoire

- Participer à l'élaboration des documents d'aménagement du territoire
- Protéger le foncier viticole
- Défendre l'outil de production (parcellaire viticole)
- Faire reconnaître et valoir la contribution des paysages à la qualité du cadre de vie et à l'image régionale des territoires.
- Identifier les zones de protection et d'intérêt paysager
- Financer les plans ou chartes de paysage, labels

Les 1ères assises des vins du Sud-Ouest



- ENJEUX FILIERE

- Culture et patrimoine

- Relier les structures et composantes culturelles et patrimoniale au territoire, au produit, au consommateur
- Compatibilité paysagère et fonctionnelle des bâtiments et infrastructures avec l'environnement local
- Intégration paysagère des techniques
- Accueillir les innovations

- ENJEUX FILIERE

- Social

- Mesurer la perception sociale du paysage considéré comme un bien collectif
- Développer les liens sociaux aux paysages viticoles
- Associer la population au projet global
- Mesurer les conditions d'accès et les disponibilités

- ENJEUX FILIERE

- Economie

- Evaluer le levier économique paysage
 - Attractivité
 - Part du viticole dans l'économie
- Pérenniser le vignoble (qualité valeur)
- Valoriser la participation de la vie économique en lien avec le paysage
- Valeur ajoutée : formation, rémunération, savoir-faire

Les 1ères assises des vins du Sud-Ouest



- ENJEUX FILIERE

- Image, qualité des produits, des paysages et du cadre de vie

- Valorisation du patrimoine (gros et petit)
- Routes des vins, sentiers viticoles
- Amélioration de la publicité
- Accueil caves, abords et tourisme
- Actions promotionnelles de découverte des paysages de vignobles
- Actions de communication sur le paysage viticole
- Mise en scène des savoir-faire

Les 1ères assises des vins du Sud-Ouest



*Un exemple de communication environnemental:
Vigneron d'Enserune.*

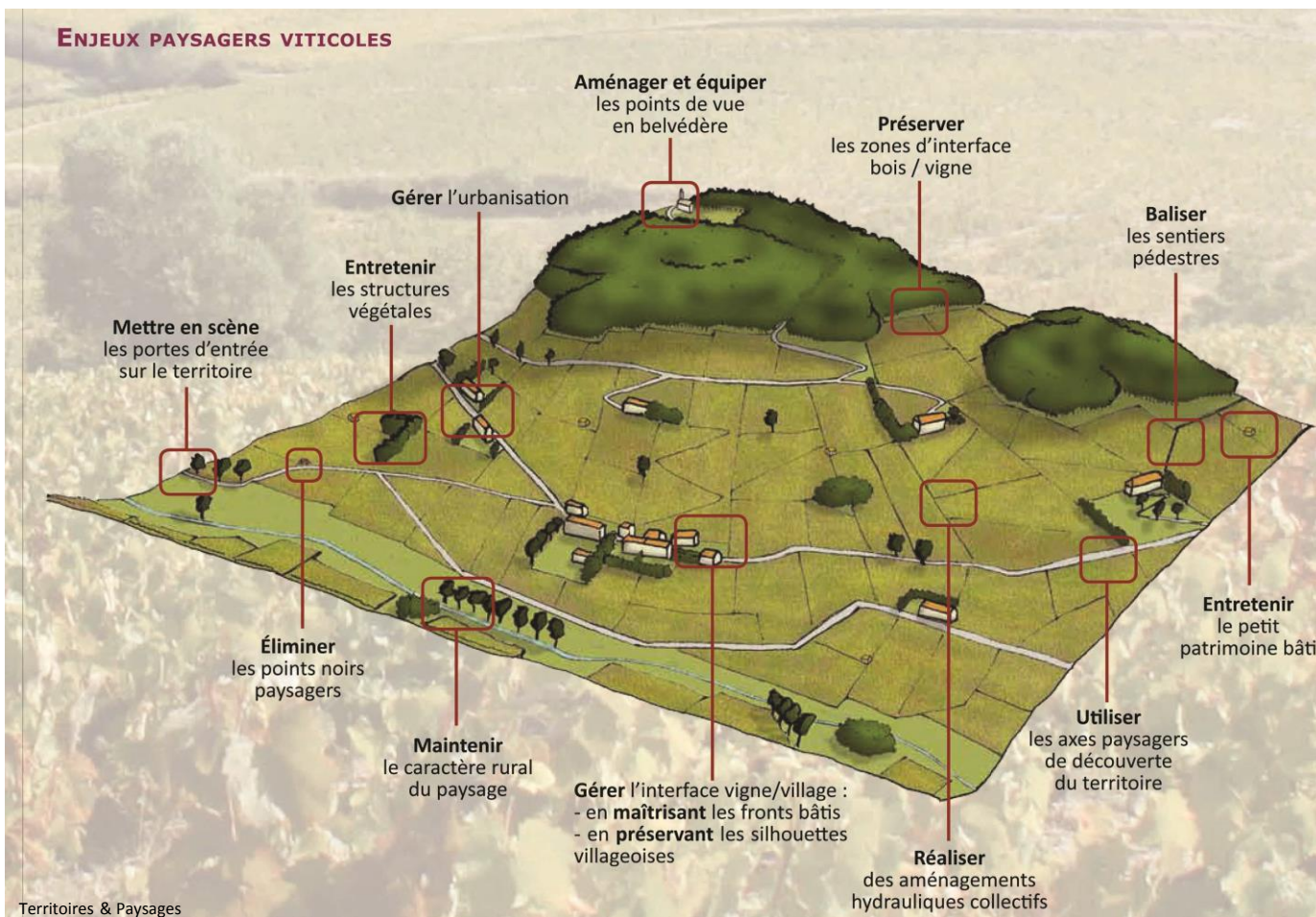
- ENJEUX FILIERE

- « *Gestion des paysages* »

comprend les actions visant, dans une perspective de développement durable, à entretenir le paysage afin de guider et d'harmoniser les transformations induites par les évolutions sociales, économiques et environnementales.

Convention Européenne du Paysage

Les 1ères assises des vins du Sud-Ouest



- **GESTION DES PROJETS PAYSAGES VITICOLES**
 - Laboratoires Paysages Viticoles

Gestion, valorisation et reconnaissance des paysages viticoles

Fonds de financement « Recherche et développement » FranceAgriMer 2013



Les 1ères assises des vins du Sud-Ouest

